

Séance 12 septembre 2019

Monsieur le maire rappelle l'ordre du jour et présente les dossiers reçus au conseil municipal

CAMPING

- Monsieur le maire présente les différents devis pour les réparations à faire au camping notamment la reprise du bâtiment sanitaire et du grillage.

Le conseil municipal à l'unanimité donne son accord pour ces travaux et demande à Monsieur le maire de bien vouloir instruire un dossier de subvention auprès de la région du conseil départemental, et de la section tourisme

– Régie et gérance du camping en 2020 : le conseil municipal étudie la possibilité d'une embauche pour la gestion du camping en 2020 et renouvelle l'annonce sur site.

- Validation du contrat de Mr BREUIL Jérôme pour 35 heures/semaine. Ce contrat est établi pour un an

- la réfection du mur de la mairie à Leignecq a nécessité un complément de travaux pour drainer la cour, le conseil municipal procède aux ajustements de crédits pour faire face à la dépense supplémentaire de 900 euros HT.

- L'entreprise Portal va reprendre les travaux de voirie forestière. Mr Fonton en charge de la voirie fait le bilan des dégâts sur les chemins de la commune. Après cet exposé, le conseil municipal décide de profiter de la présence des engins pour reprendre une partie des chemins les plus endommagés, hors dossier voirie. Cette dépense sera financée par la section de fonctionnement.

- suite au refus de l'aide de LFA pour le portage des repas, la commune renouvelle la convention auprès de l'ADMR soit 1.21/habitant soit 395 euros.

- maintien des tarifs de déneigement pour l'hiver 2019/2020

- Dossier poubelles, pour pallier à tous les inconvénients de la nouvelle ramasse sur les villages de la commune, le conseil municipal décide de solliciter LFA pour reprendre le dossier et équiper tous les habitants de bacs et de reprendre la collecte en porte à porte.

Le dossier pour la demande de subvention au titre de l'enveloppe cantonale sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion de conseil.

Murs en mauvais état : des devis seront faits pour la reprise du Mur sur le haut de Leignecq vers la maison Rubino

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.